

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) 1907/2006

## DISPOS

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

#### 1.1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit :

**DISPOS**

Dénomination chimique :

---

#### 1.2 UTILISATION DU PRODUIT

#### 1.3 IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

**Ets Jouffray-Drillaud**

4 Avenue de la CEE

La Cour d'Hénon

86170 CISSE    Tel: 05.49.54.20.54    Fax: 05.49.54.20.55

email: [ddavid@jouffray-drillaud.fr](mailto:ddavid@jouffray-drillaud.fr)

#### 1.4 NUMERO DE TELEPHONE D'APPEL D'URGENCE

**05.49.54.20.54**

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Effets possibles sur la santé :**

Aucun

**Effets possibles sur l'environnement :**

Aucun

*Voir la section 11 pour toute information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.*

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LE(S) COMPOSANT(S)

Huile de colza estérifiée auto émulsionnable

842 g/l – non classé

### 4. PREMIERS SECOURS

*Utiliser la protection individuelle recommandée dans la section 8.*

**Inhalation :**

Amener le patient à l'air frais et contacter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Laver abondamment à l'eau et au savon. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

**Contact avec les yeux :**

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau puis consulter un spécialiste.

**Ingestion :**

Contacteur un médecin.

Ne pas faire vomir, rincer la bouche à l'eau.

**Recommandations :**

Ecarter rapidement le patient de la zone contaminée.

Le débarrasser de tous les vêtements contaminés.

Tenir le patient au chaud et ne pas le laisser seul.

Contacteur un médecin et lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité.

**Recommandations pour les médecins :**

---

**Antidote :**

---

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyens d'extinction :**

RECOMMANDES : Si les emballages, les moyens de transport ou les dépôts prennent feu, l'agent extincteur devra être adapté à l'environnement. Les agents extincteurs à poudre sèche, mousse et CO2 sont plus appropriés.

CONTRE INDIQUES : Le jet d'eau bâton.

**Produits de combustion dangereux :**

En cas d'incendie émission de gaz toxiques et de vapeurs irritantes.

**Protection des intervenants :**

Port d'un appareil de respiration autonome.

**Informations supplémentaires :**

---

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Précautions individuelles :**

Le port de vêtements de protection, de lunettes et de gants est nécessaire.

Eloigner les personnes non protégées.

Peut rendre le sol souillé glissant.

**Précautions pour la protection de l'environnement :**

Contenir la contamination par épandage de sable ou de terre.

Veiller à ce que les écoulements de produit ne contaminent pas les réseaux publics d'eaux usées, les eaux de surface ou la nappe phréatique. Les matériaux de contention seront collectés et détruits par un professionnel dûment agréé.

Informier immédiatement les autorités.

**Méthodes de nettoyage :**

---

### **Informations supplémentaires :**

---

*Voir la section 13 pour l'élimination du produit déversé.*

*Voir la section 7 pour les conseils d'utilisation et la section 8 pour les conseils de sécurité personnelle.*

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **7.1 MANIPULATION**

Prendre les précautions classiques prises dans ce domaine pour les produits phytosanitaires (ne pas fumer, ne pas boire, ne pas manger). Prendre des chaussures antidérapantes.

### **7.2 STOCKAGE**

DISPOS est stable au stockage à température ambiante pour une durée minimum de 2 ans dans son emballage d'origine.

Tenir à l'abri de l'humidité et de la chaleur supérieure inf. à -15 C.

**NOMENCLATURE ICPE : 1510 ou NC.**

## **8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

*L'utilisateur doit lire attentivement l'étiquette et se conformer strictement aux indications relatives aux données toxicologiques et en accord avec les bonnes pratiques agricoles.*

### **8.1 VALEURS LIMITES D'EXPOSITION**

---

### **8.2 CONTROLE DE L'EXPOSITION**

#### **8.2.1 CONTROLE DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE**

##### **a. Protection respiratoire :**

N'est pas obligatoire dans le cadre d'une utilisation normale.

##### **b. Protection des mains et de la peau :**

Port de gants de protection contre les risques chimiques conformes à la norme NF EN 374-1.

##### **c. Protection des yeux et du visage :**

Porter des lunettes de sécurité conforme à la norme NF EN 166 afin de prévenir les contacts directs.

#### **8.2.2 MESURES D'ORDRE TECHNIQUE**

---

#### **8.2.3 MESURES D'HYGIENE**

---

*Si c'est conseillé, consulter le fabricant des équipements de protection individuelle afin de connaître le type d'équipement approprié pour une application donnée.*

## **9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>9.1 INFORMATIONS GENERALES</b>	
Forme	Liquide visqueux
Couleur/Gamme de couleur	Jaune
Odeur	Aucune
<b>9.2 INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES A LA SANTE, A LA SECURITE, ET A L'ENVIRONNEMENT</b>	
pH	---
Point/Intervalle d'ébullition	---
Point éclair	> 100 C (Pensky Martens)
Température d'inflammabilité	> 300 C
Propriétés explosives	---
Propriété d'oxydation	---
Pression de vapeur	---
Densité	0,85 - 0,90 à 20 C
Solubilité	Émulsionnable dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	---
Viscosité	---
Densité de vapeur	---
Taux d'évaporation	---
<b>9.3 AUTRES INFORMATIONS</b>	
Point/Intervalle de fusion	---
Point de gel	---
Taille moyenne des particules	---
Granulométrie	---
Indice de suspension	---
Température de décomposition	---
Poids spécifiques (H <sub>2</sub> O = 1)	---
Tension de surface	---

*Cette fiche de données sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.*

## **10. STABILITE ET REACTIVITE**

### **10.1 STABILITE CHIMIQUE**

Stable dans les conditions normales de stockage.

### **10.2 MATIERES A EVITER/REACTIVITE**

Des température extrêmes provoquent une dégradation du produit.  
Éviter les agents oxydants forts.

### **10.3 PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX**

Aucun

## **11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

*Cette section est réservée à l'usage des toxicologues et autres professionnels de la santé.*

Les données obtenues sur le produit et les composants sont résumées ci-dessous.

**DL50 aiguë orale (rat) :** DL50 > 2000 mg/kg

**DL50 aiguë dermique (lapin) :** DL50 > 2000 mg/kg

**Irritation cutanée (lapin) :** Non irritant

**Irritation oculaire (lapin) :** Non Irritant

## **12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

*Cette section est réservée à l'usage des écotoxicologues et autres spécialistes de l'environnement.*

Les données obtenues sur le produit et les composants sont résumées ci-dessous.

### **COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT :**

Biodégradable.

### **ECOTOXICOLOGIE :**

Organismes aquatiques : Non toxique.

## **13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

### **Produit et déchets :**

Éliminer les fonds de cuve par épandage sur la vigne la plus proche.

### **Conteneur :**

Le réemploi de l'emballage est strictement interdit.

L'applicateur doit :

Rincer l'emballage plusieurs fois et mélanger les eaux de rinçage à la bouillie.

Rendre l'emballage inutilisable en trouant le bidon,

Éliminer l'emballage selon la législation en vigueur.

En France, se référer au Décret 94-609 du 13 juillet 1994.

*Référez-vous à la section 7 pour les conseils d'utilisation, et à la section 8 pour les consignes de sécurité personnelle.*

## **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

*Les données reprises dans cette section servent uniquement d'information. Prière de suivre les réglementations appropriées afin de classer correctement votre cargaison pour le transport.*

### **Information générale :**

S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres

### **Voies terrestres (ADR/RID) :**

Marchandise non dangereuse

### **Voie maritime (ADNR/IMO/IMDG\_EU) :**

Marchandise non dangereuse

### **Voie aérienne (IATA/ICAO) :**

Marchandise non dangereuse

## **15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**Etiquetage selon la Directive de l'UE sur les préparations dangereuses 1999/45/CE :**

**Symboles :**

---

**Phrase(s) R :**

---

**Phrases(s) S :**

**S2 :** Conserver hors de la portée des enfants.

**S13 :** Conserver à l' écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**S20/21 :** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**S49 :** Conserver uniquement dans son emballage d'origine.

**Règlementation France :**

Rubrique n 1155 : Dépôts de produits agropharmaceutiques.

## **16. AUTRES DONNEES**

**Protection des travailleurs :**

---

**Protection de l'environnement :**

---

**Texte intégral des symboles EU & phrases R mentionnées dans la section 3 :**

---

**Dénomination complète des acronymes les plus utilisés :**

FBC (Facteur de Bioconcentration) ; DBO (Demande Biochimique en Oxygène) ; DCO (Demande Chimique en Oxygène) ; CE50 (Concentration d'effet 50%) ; DE50 (Dose d'Effet 50%) ; I.M. (Intramusculaire) ; I.P. (Intrapéritonéal) ; I.V. (Intraveineux) ; Koc (Coefficient d'adsorption au sol) ; CL50 (Concentration Létale 50%) ; DL50 (Dose Létale 50%) ; DLmin (Dose Létale min.) ; LEI (Limite d'Exposition Inférieure) ; CMENO (Concentration Minimale produisant un Effet Nocif Observable) ; DMENO (Dose Minimale produisant un Effet Nocif Observable) ; CMEO (Concentration Minimale produisant un Effet Observable) ; DMEO (Dose Minimale produisant un Effet Observable) ; LEM (Limite d'Exposition Maximale) ; DMT (Dose Maximale Tolérée) ; CSEAO (Concentration Sans Effet Adverse Observé) ; DSENO (Dose Sans Effet Nocif Observé) ; CSEO (Concentration Sans Effet Observable) ; DSEO (Dose Sans Effet Observable) ; LEP (Limite d'Exposition Professionnelle) ; LE (Limite d'Exposition) ; PII (Index d'Irritation Primaire) ; Pow (Coefficient de partition n-octanol/eau) ; S.C.(Sous Cutané) ; LECT (Limite d'Exposition à court terme) ; TLV-C (Limite d'Exposition-Plafond) ; TLV-TWA (Limite d'Exposition – Moyenne rectifiée par rapport au temps) LES (Limite Supérieure d'Explosion).

*Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi.*

*Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.*